

Délibération du conseil municipal du 31 mars 2026

L'an deux mil vingt-six le 31 mars à 18h30 le conseil municipal de Ménesqueville, légalement convoqué, s'est réuni en salle de conseil, sous la présidence de Monsieur Dominique CAHAGNE, Maire.

Présents : Mesdames FERET Béatrice, STALIN Samya, LETAILLEUR Catherine, JACQUES Valérie, BOUXIN Christine, Messieurs CAHAGNE Dominique, BRIDONNEAU Alain, HALLER Dylan, METOT Fabrice, FOURE Cyrille, LEBEL Jean-Claude.

Nombre de membres :

en exercice 11

présents 11

votants 11

Secrétaire de séance : BOUXIN Christine

Délégués Syndicat Intercommunal et Interdépartemental de l'Aéodrome d'Étrépagny-Gisors

En application des articles L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'article 8 des statuts du Syndicat Intercommunal et Interdépartemental de l'Aérodrome d'Étrépagny-Gisors, le Conseil Municipal des communes adhérentes doit procéder à la désignation de 2 délégués titulaires qui siégeront au comité syndical et représenteront ainsi la commune aux réunions.

Délibération :

Vu l'exposé des motifs le conseil municipal désigne 2 délégués titulaires :

2 délégués titulaires

FOURE Cyrille

2 A rue de la Mulette
27850 MÉNESQUEVILLE

FERET Béatrice

4 résidence du Full Brock
27850 MÉNESQUEVILLE

Fait et délibéré,

Secrétaire de séance,
Christine BOUXIN



Le Maire,
Dominique CAHAGNE

